

CHARLES REMARD

poète et bibliothécaire

(1766-1828)

(Fin)

A l'avènement de Louis XVIII, la principale préoccupation de Rémard, comme aussi celle de Barbier, avait été de se faire maintenir par le nouveau régime dans l'emploi qu'il tenait de l'ancien. A cet effet, il s'était fait recommander auprès du comte de Pradel, directeur général du Ministère de la Maison du Roi, par le duc de Coigny, qui venait d'être nommé gouverneur du Château royal de Fontainebleau, et auprès de celui-ci par Mgr de Coucy, l'évêque de La Rochelle, protecteur de son frère, de retour en France après un quart de siècle d'émigration (1). En août 1815, enfin confirmé dans ses fonctions, c'était d'un garçon de bibliothèque qu'il faisait la demande au comte de Pradel, « pour faire sous ma direction un service continu et indispensable » (2). Il assurait que cet homme, sans le concours duquel il ne pouvait plus répondre de la conservation des deux bibliothèques de Fontainebleau, serait « employé très utilement et très péniblement toute l'année », plus même « que les garçons les plus occupés du château ».

L'année suivante, c'était une augmentation de traitement qu'il sollicitait pour lui-même et, pour mieux la faire agréer au comte de Pradel, il lui en adressait la requête en vers décasyllabiques (3) :

*Aimable comte, à mille traits divers,
Quand je t'ai vu, j'ai reconnu sans peine
L'ami des arts, cet illustre Mécène
Qu'à si bon droit Horace, dans ses vers,
Chanta jadis ; et soudain l'espérance
De devenir un peu plus gros seigneur,
En obtenant un surcroît de finance,
Je l'avouérai, vint chatouiller mon cœur.*

.....

(1) Arch. nat., 0³ 2200.

(2) *Ibid.*

(3) *Ibid.* Cette épître était incluse dans une lettre plus administrativement rédigée en vulgaire prose, à M. de La Boulaye, secrétaire général du Ministère de la Maison du Roi, auquel il écrivait : « Si j'avais eu l'honneur de vous connaître comme je connais M. de Pradel (en réalité, il l'avait rencontré une fois à Fontainebleau), je me serais fait un plaisir de vous écrire aussi en vers, dans l'intention de vous intéresser davantage, et je suis sûr que j'aurais été aussi bien inspiré ; mais, après tout, ce n'est une perte que pour moi, perte que je vous demande la permission de réparer, quand j'aurai le bonheur d'en être aux remerciements : la joie alors me dictera de plus jolies choses, qui ne s'écarteront pourtant pas de la vérité. »



*Quoique j'existe avec inquiétude,
 Et pour le jour, et pour le lendemain,
 Certes, ici je n'ai pas le dessein
 De rabaisser, un seul instant, ma place :
 Non, ce travers ne peut venir de moi.
 Après l'honneur d'ajouter aux merveilles
 Que le génie enfante dans ses veilles,
 Ah ! c'est encore un assez bel emploi
 De les garder : au moins cela suppose
 Qu'on n'est pas sot et qu'on sait quelque chose ;
 Mais cet emploi, si conforme à mon goût,
 Que j'aime tant, qui me tient lieu de tout,
 Ne produit pas une assez forte dose
 De ce qu'au monde on estime le plus :
 C'est dire assez, sans nommer les écus.*

.....

Ces doléances, qui n'ont hélas ! rien perdu de leur caractère d'actualité, ne réussirent pas à attendre « l'âme généreuse » de M. de Pradel. Celui-ci invoqua, comme il est de coutume en pareil cas, l'insuffisance des crédits pour se dispenser de donner satisfaction aux plaintes trop justifiées de l'infortuné bibliothécaire. Ce fut seulement après deux années d'attente que Rémond obtint l'augmentation réclamée. Encore, par un de ces tours de passe-passe dont tous les gouvernements sont familiers, qu'ils se dénomment royauté, empire ou république, se borna-t-on à incorporer dans son traitement une indemnité annuelle qui lui était régulièrement versée. Si le sort de Rémond n'en fut guère amélioré, du moins le budget de la Maison du Roi n'en fut-il pas considérablement affecté.

Satisfait — on veut l'espérer — du côté de la fortune, Rémond se *tourna*, comme il le dit lui-même, « du côté des honneurs » : il brigua la croix de la Légion d'honneur. Ses titres, à vrai dire, paraissaient bien minces pour lui valoir une pareille distinction : son attitude au 10 août, au 9 thermidor, au 3 prairial ; son héroïque résistance à l'Usurpateur, qui l'aurait « infailliblement compromis, si la bonne cause n'eût triomphé » ; l'ordre qui régnait dans la bibliothèque de Fontainebleau, qu'il avait préservée du pillage et où il s'était donné tant de peines qu'il y avait compromis sa santé. Quant à ses travaux littéraires, faute de pouvoir invoquer ses hymnes révolutionnaires, son Ode à Napoléon et autres *Chézonomies*, il dut se contenter de citer tous ceux qu'il avait encore en porte-feuille, ainsi que les diverses inscriptions en vers qu'il avait composées, « tant pour les grandes cérémonies funèbres, que pour les fêtes qui ont lieu à Fontainebleau depuis la Restauration ». C'était peu, encore que la municipalité de Fontainebleau n'eût pas lésiné sur les cérémonies funèbres, mais cela n'empêcha nullement Rémond d'écrire au comte de Pradel, dont une fois encore il réclamait la protection : « Si vous daignez prendre la peine de lire ces détails, j'ai tout lieu d'espérer, Monsieur le Comte, que vous voudrez bien m'admettre dans la classe de ceux qui ont rendu des services extraordinaires au Roi et à

l'Etat dans des fonctions civiles ou militaires ». Une première demande, en mars 1818, n'obtint aucun succès ; une seconde, puis une troisième, en 1825 et en 1826, alors que le duc de Doudeauville était ministre de la Maison du Roi, n'en recueillirent pas davantage (1).

Sur le plan professionnel, Rémard, en qui l'on pouvait craindre de ne rencontrer qu'un amateur plus ou moins zélé, ne se montra pas inférieur à sa tâche. On conserve, de son écriture appliquée, le catalogue, en deux volumes in-folio, de la grande bibliothèque de la chapelle Saint-Saturnin, ainsi que celui de la bibliothèque du cabinet, qui faisait désormais partie des appartements réservés au duc d'Angoulême, le neveu de Louis XVIII. Barbier, qui avait troqué, sous la Restauration, son titre de bibliothécaire de l'Empereur contre celui d'administrateur des bibliothèques particulières du Roi, puis son successeur, M. Valéry, s'accordent dans leurs rapports d'inspection à faire l'éloge de sa compétence et de son dévouement.

Mais le manque de place, mal endémique dans les bibliothèques, sévisait à Fontainebleau comme ailleurs. Dans la chapelle Saint-Saturnin, il avait fallu disposer les livres sur deux rangées. Encore, le bibliothécaire avait-il dû en recueillir une partie dans un corridor de son propre appartement (2) où, placés auprès d'une fenêtre qui fermait mal, ils risquaient d'être endommagés par la pluie. Mais aucune des solutions qu'il préconisait pour remédier à cette situation ne fut retenue, et ce fut en vain qu'il réclama la disposition d'un appartement de trois ou quatre pièces, contigu à la grande bibliothèque, pour y déposer le trop-plein de ses livres. On ne prêta pas davantage attention à la suggestion qu'il fit de transférer la bibliothèque en ville, dans l'ancien hôtel de la Chancellerie, où elle aurait été « le mieux placée, si dans la suite il plaisait au Roi de la rendre publique deux ou trois jours par semaine, en faveur des habitans lettrés de Fontainebleau » (3).

Ses démêlés avec le personnel du château continuaient à défrayer la chronique. Arguant de ce que la bibliothèque et son personnel relevaient directement du Ministère de la Maison du Roi, le concierge, avec lequel il n'entretenait pas de meilleures relations que du temps de M. Ribbe, refusait de délivrer à son garçon la cire, les balais, les plumeaux nécessaires à l'entretien des livres et du local. En outre, ce garçon de bibliothèque, qui avait droit à un logement dans le château ainsi qu'à un habillement annuel, n'avait reçu, depuis trois ans qu'il était en fonctions, qu'un seul habit et « faute de logement dans le château, où cependant les logements ne manquent pas, il est obligé d'en louer un en ville. Il a réclamé plusieurs fois auprès du concierge, mais toujours inutilement » (4).

(1) Arch. nat., 0³ 828 ; voir également, en 0³ 629, la minute d'une réponse faite par le Ministère de la Maison du Roi, le 10 avril 1818. Rémard y est écrit *Besnard*, ce qui ne devait pas contribuer à faciliter le succès de sa démarche.

(2) Rapport d'inspection de Valéry, 30 juillet 1825, Arch. nat., 0³ 2213.

(3) *Le Guide du voyageur à Fontainebleau, op. cit.*, p. 64.

(4) Rapport au comte de Pradel, 24 septembre 1818, 0³ 2203.

On aurait pu penser que la sécurité dont Rémard jouissait désormais dans son emploi lui aurait permis de se consacrer à des ouvrages d'une portée plus haute et d'une conception plus large que *La Chézonomie*. Il n'en fut rien. Lui-même connaissait trop intimement les limites de ses talents pour demeurer la dupe des espoirs dont il s'était flatté en d'autres temps :

*Je crus jadis, à la fleur de mes ans,
Pour bien rimer avoir quelques talens,
Et j'espérais que par quelques ouvrages,
Et bien conçus et purement écrits,
Des gens de goût méritant les suffrages,
Avec honneur je vivrais dans Paris...
Frivole espoir ! car mon petit génie,
Dès sa naissance en tout point avorté,
A peine hélas ! eut assez d'énergie
Pour mettre au jour avec facilité
Quelques chansons en l'honneur de Sylvie (1).*

La traduction de ses chers poètes anglais ne suffisait cependant pas, à elle seule, à occuper ses loisirs, mais les travaux littéraires auxquels il s'adonna n'étaient pas de ceux qui recueillent les suffrages des éditeurs. Il en fut ainsi d'une traduction en français des principaux morceaux des *Leçons latines de littérature et de morale*, l'ouvrage classique de Noël et Delaplace, dont il n'eut peut-être que le tort d'exiger un prix trop élevé. Le littérateur Amar, son ancien condisciple à Louis-le-Grand, qu'il avait chargé de la négociation, s'était mis en rapport avec différents libraires parisiens, et notamment avec Delalain : « Mais à la lecture de votre lettre, et à la somme surtout de 1 200 fr., il a levé le siège, et m'a répondu qu'il n'avait rien à opposer à des prétentions aussi exorbitantes, ce sont ses termes » (2). Des remarques sur Delille, où il mettait en lumière les innombrables emprunts que le poète avait faits à ses devanciers, n'obtinrent pas un sort plus favorable. C'était, du reste, une fort malencontreuse idée que de les aller proposer à l'éditeur Michaud, celui-là même qui était chargé du débit des ouvrages de l'Homère français et à qui pareille incongruité ne parut pas moins intolérable que toutes celles dont Rémard avait jadis parsemé sa *Chézonomie* (3). Le *Recueil des plus beaux morceaux de poésie ancienne et moderne sur le cheval*, le *Petit recueil religieux ou sentimental ou les meilleurs choix des traductions et imitations françaises du Psaume 136* : « *Super flumina Babylonis* », s'en furent rejoindre dans le carton des ouvrages refusés le *Vade-mecum des auteurs et amateurs, Petites variétés littéraires et critiques, classiques et romaniques, sévères et badines*, ainsi que les *Souvenirs pour les gens de lettres et tous les amateurs ou Recueil de pensées, descriptions*,

(1) « Epître au citoyen François de Neufchateau », *loc. cit.*

(2) Arch. dép. de Seine-et-Marne, 31 Z 154.

(3) Voir la notice sur Rémard de la « Biographie Michaud ». Cf. Louis Maigrion, *Rev. d'hist. litt. de la France*, 1907 à 1915.

images, expressions heureuses, et autres beautés dans tous les genres, les plus familières à nos auteurs, soit morts, soit vivants, avec des observations littéraires et critiques sur l'abus qu'on en a fait. Rémard, qui paraît avoir une prédilection pour les titres compliqués, se consolait de ne pas les voir imprimés, en les recopiant inlassablement de sa plus belle plume (1).

L'Académie française, dont il brigua pendant quelque temps avec obstination les récompenses, ne manifesta pas moins d'obstination à les lui refuser. Que n'instituait-elle un prix pour le meilleur poème scatologique ! car les sujets proposés pour le prix de 1815, *Les Derniers moments du chevalier Bayard*, ou *La Découverte de la vaccine*, n'étaient guère de nature à inspirer la verve du chantre de *La Chézonomie* (2). Pour le prix extraordinaire de poésie de 1817, qui avait pour thème : *Le Bonheur que procure l'étude dans toutes les circonstances de la vie*, Rémard s'alignait avec quelque 45 concurrents (3). Mais, le 25 août, jour de la proclamation solennelle des résultats, son nom n'était pas même prononcé, tandis que le rapport du secrétaire perpétuel accordait une mention particulière à l'œuvre d'un petit jeune homme, à peine âgé de quinze ans, absolument inconnu dans la République des lettres, qui se nommait Victor Hugo.

Le seul ouvrage de Rémard qui ait vu le jour à l'époque de la Restauration est son *Guide du voyageur à Fontainebleau ou Nouvelle description historique abrégée de cette ville, mais principalement du château royal, des jardins et du parc qui en font l'ornement ; de la forêt et de quelques lieux qui l'environnent* (4), dont il n'y a sans doute que le titre qui ne soit pas abrégé. Encore Rémard, que la malchance poursuivait, fut-il privé du profit qu'il pouvait légitimement en attendre, par suite de l'infidélité de son éditeur (5). Barbier, qui rendit compte de cet opuscule dans la *Revue encyclopédique*, en loue le style clair et élégant, tout en regrettant qu'il ne soit pas illustré d'un plan. C'est là du reste un travers dans lequel sont tombés nombre d'auteurs, qui paraissent ignorer que, pour rendre compte de la topographie complexe du château, un simple plan vaut mieux que de longs commentaires. Quoi qu'il en soit, *Le Guide du voyageur* vaudrait à lui seul à Rémard d'être honoré à Fontainebleau, car, si l'on met à part deux descriptions périmées, datant respectivement du XVII^e et du XVIII^e siècles, c'est le précurseur d'une longue lignée de guides qui ont initié d'innombrables générations de touristes aux prestiges de Fontainebleau, aux beautés de son château et aux secrets de sa forêt. Comment ne pas évoquer les peintres de Barbizon, quand on lit, sous sa plume, ces lignes : « Le paysagiste peut aussi venir faire des études dans la forêt. Des arbres et des rochers de toutes

(1) Un grand nombre de ces œuvres inédites, provenant de la collection Lhuillier, sont conservées aux Archives départementales de Seine-et-Marne, où M. Michel Perrin, bibliothécaire de la ville de Meaux, a bien voulu nous signaler leur présence.

(2) Arch. dép. de Seine-et-Marne, 31 Z 20.

(3) Arch. dép. de Seine-et-Marne, 31 Z 154.

(4) Fontainebleau, chez E. Durant, libraire-éditeur, 1820.

(5) Rémard au duc de Doudeauville, ministre de la Maison du Roi, 23 août 1825, Arch. nat., 0³ 828.

sortes de formes lui fourniront abondamment de quoi exercer ses crayons ou ses pinceaux, soit qu'il s'attache à quelques-uns de ces objets en particulier, soit qu'il veuille en grouper plusieurs ensemble ».

Enfin ce n'est pas l'un des moindres mérites du *Guide du voyageur à Fontainebleau* que de fournir, de l'état des lieux tel qu'il se présentait du temps de Napoléon, une description que l'on peut croire exacte — car les modifications apportées par la Restauration furent légères, bien moins importantes en tout cas que les travaux de restauration ordonnés par Louis-Philippe.

Les dernières années de Charles Rémard furent traversées de deuils et de souffrances. Les soucis d'une santé toujours chancelante, et surtout la mort de son fils, à l'âge de vingt-et-un ans (1), vinrent attrister la fin de sa vie. Il ne trouva de consolation que dans la religion et ses derniers vers furent pour chanter *la fragilité des choses humaines et le bonheur d'une âme retournée à Dieu*. Dans des strophes qui évoquent parfois Malherbe ou le Corneille vieillissant des *Instructions chrétiennes*, il faisait amende honorable de ses erreurs passées et de sa *Chézonomie* (2) :

*Que je rougis du langage profane
Dont j'ai souillé mes lèvres si souvent !
Mais, ô mon Dieu, c'est moi qui me condamne ;
N'accable pas un humble pénitent.*

Charles Rémard mourut à Paris le 20 septembre 1828. Esprit original, s'il en fut, mais qui s'égara dans des voies où le succès et la gloire ne se rencontrent que rarement, il ne sut attacher son nom qu'à un poème d'une réputation détestable. Mais notre siècle, qui a redécouvert, à la lumière des récents progrès de la psychologie, l'œuvre d'un Sade et qui a fait si bon accueil à celle d'un Céline, trouverait sans doute dans la *Chézonomie*, outre une description assez curieuse des mœurs des collèves au XVIII^e siècle, de quoi satisfaire son goût de l'étrange et de l'anormal (3). Il n'est pas abusif, en effet, de constater combien le poème de Rémard ouvre de confondantes

(1) Charles Rémard fils, né à Fontainebleau le 5 juillet 1804, y décéda le 15 octobre 1825. Il semblait devoir marcher sur les traces de son père : après avoir travaillé quelque temps à ses côtés à la bibliothèque de Fontainebleau, il avait obtenu un emploi à Paris, dans les bureaux de l'administration des bibliothèques de la Couronne. Il a donné quelques notices à la *Biographie universelle* de Michaud.

(2) Arch. dép. de Seine-et-Marne, 31 Z. 154.

(3) Il est hors de notre propos de dire en quoi la coprolalie s'apparente à l'érotisme (on voudra bien se reporter sur ce point aux manuels spécialisés), mais on ne peut s'empêcher de relever une étrange communauté d'inspiration entre *La Chézonomie* et certains écrits du cher et regretté Georges Bataille. Il n'est sans doute pas inopportun non plus de faire remarquer qu'en 1795 le marquis de Sade avait posé sa candidature à une place de bibliothécaire.

perspectives sur les tréfonds de l'âme humaine et combien par la description détaillée de certains états psychosomatiques, son auteur a fait œuvre de précurseur (1).

Pierre RIBERETTE

(1) A l'occasion du deuxième centenaire de la naissance de Charles Rémard, M. Gendreau, bibliothécaire de Fontainebleau, avait préparé une très intéressante exposition, remarquable par la qualité des inédits qui n'y trouvaient réunis, et à laquelle nous avons emprunté quelques détails de cette étude.